

# ÉTUDE DE GISEMENT DES DÉCHETS DE BOIS DANS LA FILIÈRE BOIS / BOIS ÉNERGIE

## DÉCHETS DE BOIS DÉFINITION

Bois en fin de vie



## CADRE RÉGLEMENTAIRE VOIES DE VALORISATION USUELLES

### RECYCLAGE

Article L 541-4-3  
du Code de l'Environnement

### ÉNERGIE

Valeurs limites d'admission  
⊕ Niveaux d'émissions en combustion

Combustion

Co-incinération

Rubriques ICPE

2910 A 2910 B 2971 2771 2770

**Catégorie A**

**Catégorie BR1**

**Catégorie BR2**

**Catégorie C**

Seuils de l'European Panel Federation\* et spécificités nationales  
+ cadre réglementaire sur la production des panneaux

	2910 A	2910 B	2971	2771	2770
Catégorie A	✓	✓			
Catégorie BR1	✗	✓	✓	✓	
Catégorie BR2	✗	✗	✓	✓	
Catégorie C	✗	✗	✗	✗	✓

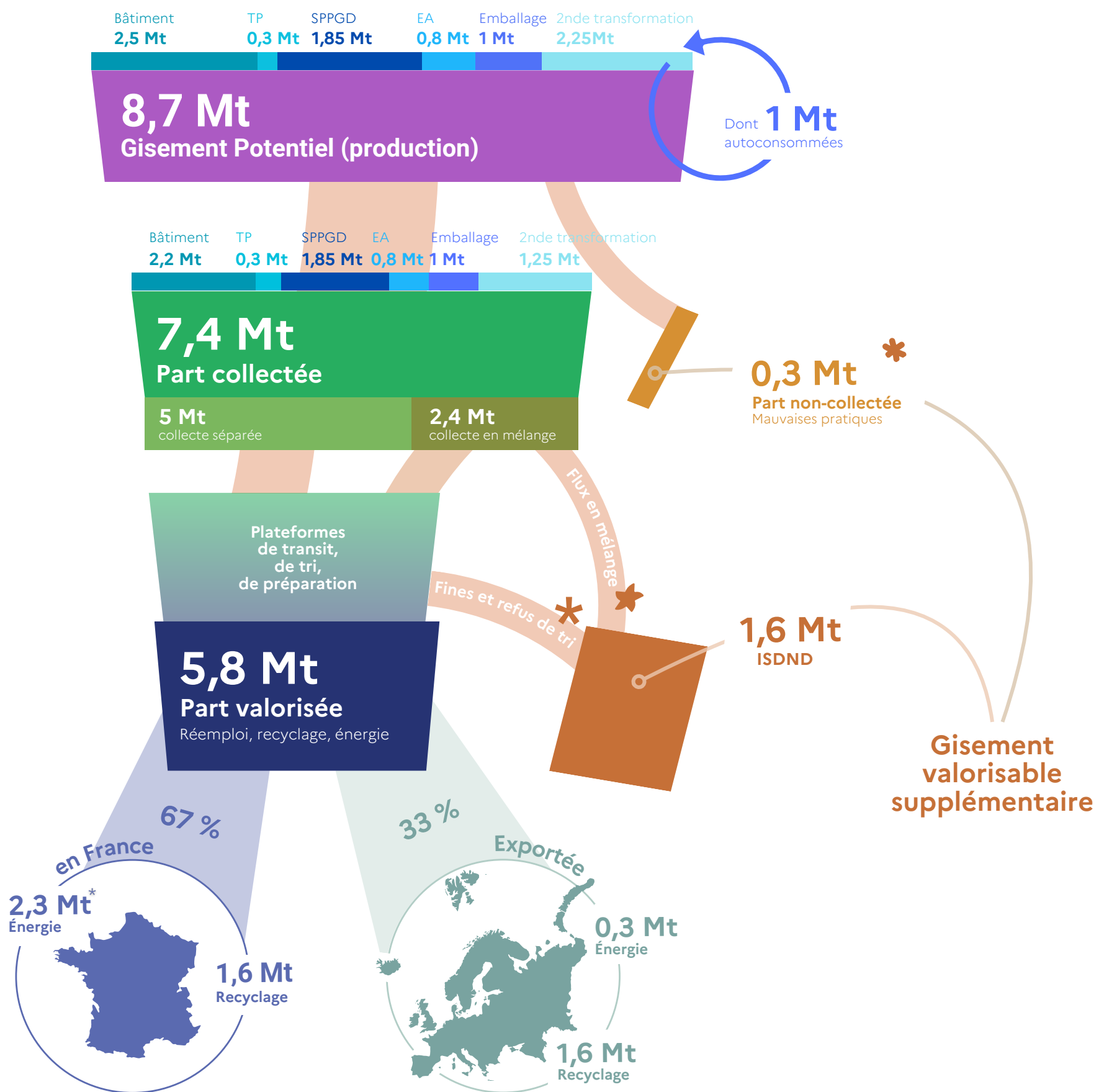
REP Responsabilité élargie au producteur

ICPE Installations classées pour la protection de l'environnement

\* Cahier des charges

# BILAN DES FLUX

## DE LA FILIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS DE BOIS EN FRANCE



**TP** Déchets de bois issus des travaux publics

**SPPGD** Déchets de bois collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets, hors déchets du bâtiment et d'éléments d'ameublement.

**EA** Déchets de bois collectés dans le cadre de la REP "éléments d'ameublement"

**ISDND** Installation de Stockage de déchets non dangereux

\* La valorisation en énergie comprend les chaufferies dédiées, les chaufferies CSR, les cimenteries et les unités de valorisation énergétique

Potentiel de mobilisation supplémentaire de 500 000 t à 1 Mt

\* **Les flux non collectés non valorisés ou mal valorisés**  
Brulage à l'air libre sur chantiers et dans les équipements de combustion au bois par les particuliers, dépôts sauvages.

\* **Les flux collectés en mélange non triés et éliminés en ISDND**  
Flux collectés en mélange dans les déchèteries et sur les chantiers, DAE collectés en mélange.

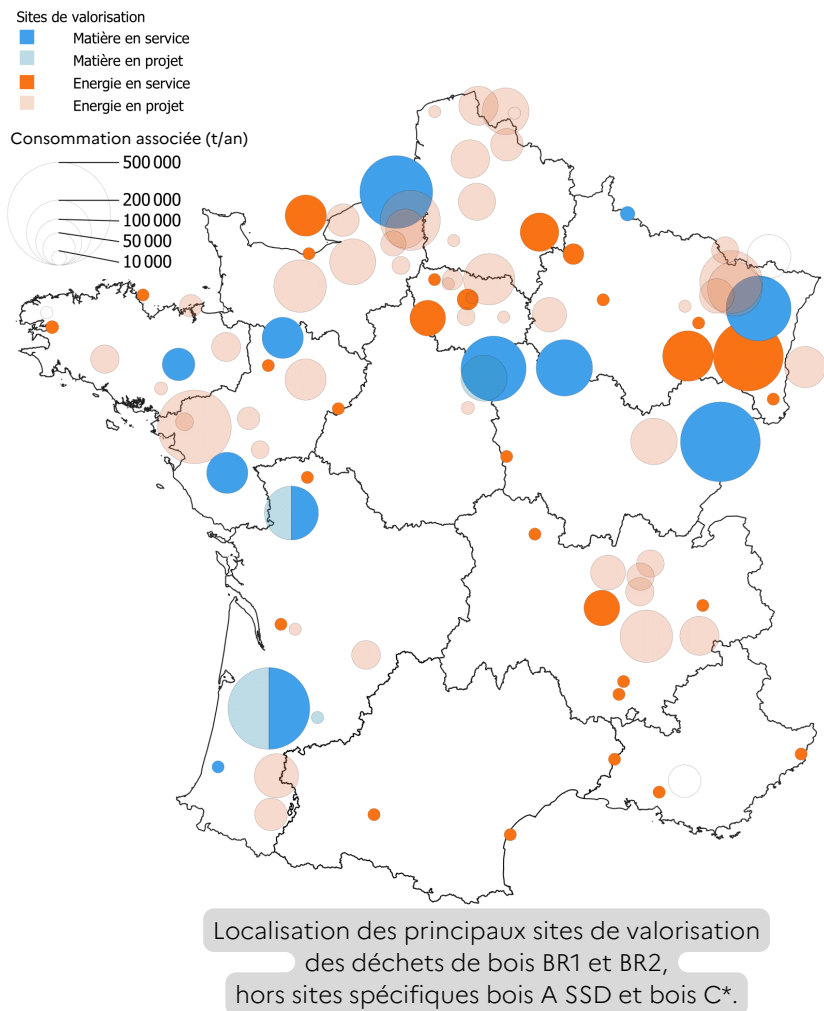
\* **Les fines et refus de tri**  
Pertes sur les lignes de tri et fines (produites lors de l'étape de broyage) qui peuvent rejoindre la filière CSR.

**Actions en faveur de la mobilisation de tonnages complémentaires:**

- Déploiement des REP (Produits et matériaux de la construction et du bâtiment, EA, Emballages Industriels et commerciaux) et du tri à la source associé.
- Amélioration des technologies de tri et de broyage.
- Évolutions réglementaires liées au stockage (augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), réduction des capacités de stockage, modification des conditions d'accueil).

# PERSPECTIVES

## CONSOMMATIONS NATIONALES DE DÉCHETS DE BOIS



\* Le bois A SSD et le bois C ne sont pas considérés dans la cartographie, ainsi que les consommations des UVE et cimenteries. Le 1er répond à la définition de la biomasse. Il est majoritairement valorisé en chaufferies biomasse (ICPE 2910-A). Du fait de son caractère dangereux, le bois C suit des filières de traitement spécifiques.

\*\* Intègre la valorisation des déchets de bois vers les installations non dédiées (UVE, cimenteries) ainsi que les chaufferies bois A.

## CONCLUSIONS

### Fort dynamisme de la filière

- Développement de la filière énergétique (décarbonation de l'industrie)
- Augmentation des consommations des fabricants de panneaux (augmentation du taux d'incorporation de bois recyclé)

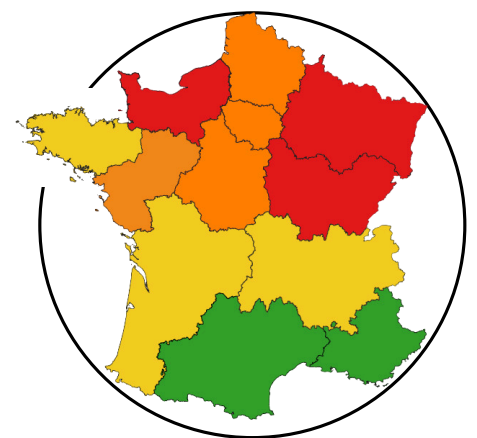


Dans certaines régions, la totalité de la ressource disponible sera valorisée dès 2025

1/3 du gisement est exporté principalement pour du recyclage dans les pays limitrophes

Entre 500 000 t et 1 Mt de potentiel supplémentaire à mobiliser

Mauvaises pratiques résiduelles et incidences sur la qualité de l'air - nécessité de poursuivre les actions visant à les réduire



Approche indicative régionale de la disponibilité de la ressource déchets de bois pour l'émergence de nouveaux projets à court terme

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Le rapport complet est disponible sur la librairie ADEME - <https://librairie.ademe.fr> "Étude de gisement des déchets de bois dans la filière bois / bois énergie, ADEME, 2024. CEDEN-BIOMASSE NORMANDIE-FCBA et XERFI."
- L'ADEME et les partenaires du groupement tiennent à remercier les membres du comité de suivi de leur appui dans la réalisation de cette étude.
- Les données issues de l'étude sont mises à disposition des observatoires régionaux et des cellules biomasse dans les régions concernées.
- Les différentes recommandations identifiées dans l'étude sont disponibles dans le rapport complet.